

établi que M. Raymond Denis a offert à M. Lamontagne un pot-de-vin de \$20,000. Alors, le gouvernement intentera-t-il des poursuites judiciaires à ce sujet?

[Français]

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je prendrai cette question comme préavis.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, on ne devrait certainement pas considérer cette question comme préavis, car le ministre a fait traîner très longtemps cette affaire qui touche à l'administration de la justice au Canada.

[Français]

L'AGRICULTURE

POURPARLERS RELATIFS À LA SÉCHERESSE DANS LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser à l'honorable ministre des Forêts en sa qualité de ministre suppléant de l'Agriculture. Il a promis, hier, que l'honorable ministre de l'Agriculture ferait rapport des entretiens qui se sont déroulés entre le ministre fédéral de l'Agriculture et les ministres de l'Agriculture des provinces d'Ontario et du Québec au sujet de l'aide spéciale aux cultivateurs de la vallée de l'Outaouais.

Le ministre peut-il maintenant nous faire ce rapport?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts): Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire de l'honorable ministre de l'Agriculture va maintenant faire ce rapport à la Chambre au nom du ministre.

[Traduction]

Je crois que le secrétaire parlementaire va répondre.

M. B. S. Beer (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je suis reconnaissant à l'honorable député d'avoir signalé cette importante question à la Chambre. Le ministre de l'Agriculture du Canada s'est entretenu hier pendant deux heures et demie avec les ministres de l'Agriculture de l'Ontario et du Québec et, sauf erreur, ces entretiens ont été très fructueux.

Une estimation préliminaire indique qu'environ 14 comtés sont touchés dans l'Ontario et dix environ dans le Québec. La gravité de la situation a été reconnue, ainsi que la

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

nécessité d'accorder de l'aide aux agriculteurs ayant éprouvé des pertes à cause de la sécheresse.

Vu qu'il y a plusieurs façons d'aborder le règlement de ce problème, il n'était pas possible d'élaborer tout le détail d'un programme d'assistance à la première réunion. En conséquence, il a été convenu qu'un comité présidé par les sous-ministres de l'Agriculture des trois gouvernements devrait se réunir dans quelques jours afin d'aplanir les difficultés du détail.

Parmi les possibilités qui seront étudiées se trouve un programme qui, une fois pleinement mis au point, serait administré par un office spécial de la sécheresse. Des membres des trois gouvernements intéressés en feraient partie. Une fois les propositions présentées par le comité composé des sous-ministres, elles devront alors être présentées pour approbation aux gouvernements respectifs.

[Français]

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser à l'honorable ministre des Forêts, en sa qualité de ministre suppléant de l'Agriculture, à la suite du rapport que vient de faire le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

Le ministre est-il en mesure de nous dire si, lors des discussions qui ont eu lieu hier à ce sujet, ici à Ottawa, il a également été question avec M. Courcy de l'aide à accorder aux cultivateurs de la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui ont présenté ici, le 19 mars, un mémoire auquel on ne semble pas avoir répondu?

L'hon. M. Sauvé: Monsieur l'Orateur, je dois dire que je n'ai participé qu'à la première partie de la réunion, avant d'entrer à la Chambre.

[Traduction]

M. J. J. Greene (Renfrew-Sud): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. En raison de la situation critique qui existe à l'heure actuelle, le secrétaire parlementaire nous dirait-il quand le cabinet fédéral prendra une décision définitive à cet égard? Nous indiquerait-il également la portée du programme d'assistance et le montant en cause?

M. Beer: Bien entendu, je ne puis donner le renseignement détaillé que demande l'honorable député. Je sais seulement que l'étude se poursuit avec toute la célérité voulue et qu'un programme convenable sera très bientôt présenté à la Chambre.